

Réunion du Conseil d'Administration

du 14 février 2020

Centre Valpré-Ecully (69) – début de la réunion à 20h30

Présents		Excusés	
John PYM	Président	Frédéric PICHARD	Trésorier
Cyril ADAM	Vice-président	Peter EDINGER	Membre du CA
Valérie BLOND	Secrétaire générale	Maryvonne GIRARDIN	Membre du CA
Laure GRANGEON	Secrétaire générale adjointe		
Raphaël HERTZOG	Membre du CA	Olivier COTTE	Représentant du Comité 03
Nadège JACQUEMOT	Membre du CA	Stéphanie MOURGUES	Présidente du comité 15
Hélène LACOUR	Membre du CA	Jérémy POUZET	Président du Comité 2607
Marie-Odile PUYPE	Membre du CA	Vincent DEMESLAY	Président du comité 38
		Kévin EYRAUD	Président du comité 43
		Jean-Paul JACQUET	Président du comité 63
		Grégory BRIEGEL	Président du comité 74
		Philippe GEORJON	CTN
			Absents
		Julien ALONSO	Membre du CA
		Maurice PLANTIN	Médecin de ligue
		Geoffroy NOIR	Président du comité 42

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du PV du CA du 10 janvier 2020**
- 3. Rapport du président**
 - Visite en Auvergne
 - CPL des 15 et 16 février 2020
 - Rencontre à Beaumont d'un médecin licenciée
- 4. Nouvelles des présidents de comité**
- 5. Rapport de la Commission développement-formation**
 - Point sur le SCOT : présentation rapide et évolutions futures
 - Organisme de formation : Evolution de la formation professionnelle
- 6. Rapport de la secrétaire générale**
 - Organisation des rencontres avec le territoire
 - AG ordinaire du 21 mars 2020
- 7. Rapport du trésorier**
 - Bilan comptable et de trésorerie 2019
 - Budget 2020 : VOTE
- 8. Commission développement**
 - Point sur le SCOT : présentation rapide et évolutions futures
- 9. Commission jeunes haut niveau**
 - Point sur le pôle espoirs
- 10. Commission Vie Sportive**
 - Organisation des championnats régionaux
- 11. Présentation du U19 édition 2020**
- 12. Questions diverses**

1- Approbation Ordre du jour

VOTE : Etes-vous en accord avec l'ordre du jour proposé ?

Nombre de votants=6, pour=6, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l'unanimité

2-Approbation du PV du CA du 10 janvier 2020

Demande de modification quant au ICR : Firminy n'a pas été amendé.

VOTE : Etes-vous en accord avec le compte-rendu du 10 janvier 2020 envoyé en amont de ce CA avec la modification demandée ?

Nombre votants=6, pour=6, abstention=0, contre=0

Le compte-rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité

3- Rapport du président de ligue

- *Visite en Auvergne :*

Nous sommes allés en Auvergne le weekend des 8 et 9 février. Etaient présents Cyril, Laure, Thomas, Catherine et moi-même. Ce déplacement comportait deux temps :

-Samedi soir : rencontre des comités de l'ouest (à l'exception du Cantal) à Clermont-Ferrand (merci au support logistique du comité 63). Les échanges ont porté sur 5 thèmes dans le cadre de la préparation du projet de l'olympiade à venir. Ce fut un beau moment d'échanges riches duquel émerge déjà de grands sujets pour 2020/2024.

Il ressort une tendance générale, au niveau des clubs, à ne plus vouloir aller vers le haut niveau mais d'avoir une vision plus large de la pratique badiste, envie de travailler sur la fidélisation.

-Dimanche matin et début d'après-midi : rencontre des clubs du Cantal à Saint Flour à l'occasion d'une rencontre interclubs les réunissant tous. Il y a un bel enthousiasme dans le Cantal ; avec des élus sympathiques et motivés ; mais sur une telle journée ce sont les joueurs dynamiques qui sont présents. L'accueil par la présidente à quant à lui été en demi-teinte peut-être parce qu'elle était stressée par le bon déroulement de sa journée ; elle se montrait peu concernée par notre venue. Il ressort des problématiques d'équipements, sauf à Saint Flour, qui postule pour accueillir le CRV 2021. Une réflexion doit être engagée par la commission vie sportive sur le sujet.

- *CPL des 15 et 16 février 2020 :* L'ordre du jour de cette rencontre avait été envoyée en amont à tous les membres du CA afin de porter des messages vers la fédération. Seront abordés le parabad', indemnités clubs formateurs (cela semble aller dans le bon sens), le numérique (questions : le système peut-il être ouvert à plus d'éléments que la compétition seule ?), les nouveaux statuts qui seront présentés à l'AG, la nouvelle gouvernance du sport. Sera abordée également l'expérimentation du nouveau classement en septembre 2020.

Olivier ANINAT : Un bilan a été demandé par Philippe Limouzin sur les pôles espoirs, il serait intéressant de récupérer cette étude et de savoir ce qui a été comparé entre les différentes structures et surtout veiller à ce que les pôles restent dans le PPF.

Question du CA pour l'AG : La FFBaD peut-elle mettre de l'argent sur les équipements plutôt qu'en perdre sur des événements certes grandioses mais qui entraînent des pertes financières ?

- *Rencontre à Beaumont d'une jeune médecin licenciée FFBaD :* Lors du retour de l'Auvergne, nous nous sommes arrêtés à Beaumont sur un ICR et avons rencontré une jeune

licenciée médecin qui nous a demandé un service dans le cadre de sa thèse. Il est demandé à la commission des OT de prendre le relai sur ce point.

En bref, pour un point à mi-saison, les choses sont bien lancées. La création de la nouvelle équipe est en marche, avec de belles touches et de jolies rencontres, mais il y aura aussi besoin de continuité, donc il est demandé aux élus actuels de s'interroger sur leur engagement futur.

4- Nouvelles des présidents de comité

Comité 69 : Le comité est toujours en recherche d'un deuxième salarié dans un contexte difficile où il faut accompagner le salarié en place (novice en badminton), porter les actions et ce à fort peu d'actifs réels au sein de l'équipe.

Thomas Champion : Sur l'aspect technique pourquoi ne pas vous reposer sur les salariés de club ?

Nadège Jacquemot : Il nous est déjà fortement reproché de favoriser les « gros » clubs, qui sont les clubs employeurs. En supportant leurs emplois via des mises à disposition cela risque d'être fort mal perçu.

Olivier Aninat : Pourquoi décevoir les « gros » clubs sans satisfaire dans tous les cas aux besoins même pour les plus petits.

Nadège Jacquemot : Comme dit ci-avant, notre frein est aussi humain, nous sommes trop peu nombreux pour porter le comité.

Comité 73 : Les choses se font et bien avec le but de cette saison d'aller en Maurienne. Souci avec Hauteluce que l'on doit suivre et situation à solutionner avant la saison prochaine. La situation financière est meilleure sans doute aussi grâce à la légère évolution du nombre de licenciés.

Comité 42 : Déception à Saint Etienne car pas de professionnalisation malgré un suivi appuyé. Première réunion de l'ETD avec presque que des salariés de clubs, c'est positif même s'il faut prendre garde à ne pas créer de scission entre les salariés et les élus.

Comité 2607 : Il y a eu conflit entre des élus et Sylvain Spel. La ligue a été contactée pour faire la médiation, acceptée par les deux parties, qui s'est déroulée lors d'une réunion le 31 janvier dernier au siège social de la ligue. Etaient présents Jean-Marc Sanjuan, Jérémy Pouzet (sur le départ), Sylvain Spel. Les mécontentements de part et d'autre ont été exprimés révélant une perte totale de confiance les uns en les autres. Il en résulte aucune envie de travailler ensemble. Il va donc y avoir rupture mais avec une écoute ce qui est réjouissant. De fait il a été convenu d'aller vers une rupture conventionnelle. En parallèle, Sylvain a envoyé une candidature spontanée à la ligue qui ne pouvait lui répondre avant de voir comment évoluait le dossier avec le comité 2607. Depuis il a proposé un planning prévisionnel sur les missions qu'il pense pouvoir porter pour la ligue mais nous n'avons aujourd'hui pas les moyens de porter un emploi supplémentaire ni d'occuper un tel emploi à temps plein. Le besoin réel de sa présence se fait sentir sur la formation DEJEPS de Voiron, nous allons donc lui proposer un emploi CDD à 25% (*Le CA est en accord avec ce choix*).

Pour le futur une nouvelle équipe devrait être montée par contre par Jean-Marc Sanjuan ou par Arnaud Dufour (qui s'est manifesté) qui ne fait pas partie du CA actuel, les choses doivent avancer.

5- Rapport de la Commission développement-formation

- *Le SCOT* : En 2009 le ministère a commandé un schéma national des équipements (SNE). En 2015, le Conseil régional a commandé un schéma de cohérence des équipements. Dans les années qui suivirent, les représentants de l'Etat sur le territoire et les élus du conseil régional travaillaient assez facilement de concert. Ainsi les salariés des deux institutions ont poussé les ligues et comités régionaux de tous les sports à rédiger leur schéma de cohérence régional qui répond alors aux attentes fédérales de dresser un état des lieux des territoires afin de donner des lignes directives au développement. Mais le recensement motive peu ou prou salariés et élus de toutes les structures, d'autant plus qu'il est coûteux en temps et en argent. Avec la fusion, la ligue sent qu'il lui faut ce document pour mieux appréhender son territoire, le recensement des équipements touchant à sa fin. Il y a donc eu rédaction d'un document (SCOT) qui rassemble :

- les équipements pouvant accueillir la pratique badiste (qu'il sen accueillent ou non)
- l'état de la pratique
- les conditions de pratique
- la situation de la professionnalisation

Le SCOT est un outil pour :

- les institutionnels pour l'aide à la décision de la création ou la rénovation d'un équipement : Sur ce point le résultat est nul. Par ailleurs le manque de rapport entre les structures fédérales régionales et les élus locaux n'a permis d'aller leur présenter que très rarement ledit document.

- les comités afin de les aider dans leurs politiques de développement. Très bel accueil, toutefois le document doit maintenant vivre et il ne le peut que s'il est porté par le territoire, s'il est approprié par ces derniers.

- *Organisme de formation* : les subventions ne vont pas en augmentant, la formation professionnelle peut permettre d'apporter des fonds tout en étant une vraie plus-value sur le territoire.

Toutefois en 2021 les certifications des OF devront se faire par des audits d'un coût de 2500€ (+500€ si contre visite). Cela semble donc bien difficile pour une ligue peu formatrice comme nous. Formabad peut-il être l'OF du monde fédéral ? Comment monter ces partenariats ? Ce sera une chose à penser et à creuser dans le futur.

6- Rapport de la secrétaire générale

- *Préparation de l'AG* : Les rapports des commissions ont été réceptionnés ou ne devraient tarder (rappel aux responsables de commissions). Le recensement des présents a commencé auprès des comités.

7. Rapport du trésorier

En l'absence de Frédéric Pichard, c'est John Pym qui fait cette présentation

Une réunion de bureau a permis de poser les bases de ce qui est proposé ce soir.

- *Point sur les finances 2019*

Le résultat sera de l'ordre de -5000€, presque l'équilibre.

- *Point d'étape sur l'élaboration du budget 2020*

Avec le retour des diverses commissions et donc l'ébauche première, la ligue serait bénéficiaire de 7485€ MAIS ceci est largement à nuancer car cette somme vient d'une subvention régionale 2018 non perçue en 2018, ni en 2019 et qui va être versée en 2020. Donc il y aura le montant du contrat d'objectifs régional 2018 + celui de 2020 la même année !

Volonté de faire une présentation simplifiée en AG montrant par contre les aides vers les comités et vers les clubs. On note une augmentation des dépenses sur les compétitions internationales, mais ceci vient de la demande fédérale (via la DTN) en ce sens. La formation est déficitaire, cela peut poser question.

Il y a une réflexion sur une hausse du timbre ligue. En effet, si la ligue semble bénéficiaire en 2020, cela est faussé par l'aide régionale et on sait au contraire que les subventions vont en diminuant. Le timbre ligue est stable depuis 4 ans, et ce selon les engagements en début d'olympiade mais depuis la masse salariale a augmenté, le nombre d'actions menées aussi tout comme le nombre de comités ou de clubs soutenus et aidés. Le problème d'augmenter le timbre ligue c'est de creuser l'écart avec les non-affiliés. Mais peut-être est-ce aussi car on ne sait pas montrer la plus-value d'être affilié.

John Pym interroge les membres du CA présents :

Une augmentation lente mais régulière est sans doute moins impactante qu'une augmentation forte une seule fois dans l'olympiade. Tous s'accordent à dire que l'engagement sur l'olympiade a été tenu, une augmentation aujourd'hui semble évidente à tous. Le but d'une augmentation aujourd'hui serait de prévenir les impacts futurs sur les finances et de s'en prémunir. Il est demandé de proposer à l'AG une augmentation chaque année de 1€.

8. Commission jeunes haut niveau

- point sur le pôle espoirs : C'est une année particulière moins brillante que les précédentes car 7 sont en première année de leur catégorie d'âge. On note toutefois deux réelles satisfactions :

Timéo (1ère année) et Clémence (2^{ème} année)

On note aussi cette année beaucoup de blessures, qui ne sont pas en rapport avec le travail fourni directement car les fonctionnements n'ont pas radicalement changés et le suivi médical est toujours réel sur ce point, mais est le résultat d'un concours de circonstances qui a fait poser questions. Il a fallu comprendre les raisons dont le sport à cette intensité a été le révélateur. Cela affecte les jeunes psychiquement aussi.

Côté scolaire par contre, cette promotion est hors norme ! La moyenne générale des 10 polistes atteint les 15/20 bien que ce soit un groupe qui s'entraîne très dur.

Globalement c'est un beau groupe à vivre, beaucoup de satisfactions

Avec la FFBaD, des échanges ont eu lieu pour les entrées en pôle France dont les conditions ont été resserrées sur des critères de résultats uniquement, entre autres à l'international (filles comme garçons=2 victoires à l'étranger). Cela implique une vraie stratégie d'inscription aux compétitions internationales.

Par contre y aura-t-il un changement de cahier des charges ? On ne le sait pas aujourd'hui.

9. Commission vie sportive

L'organisation du CRJ les 7-8 mars était prévue avec 0 papier. Ce sera impossible du fait de la mise en place d'une validation d'arbitres sur cette compétition - leur feuille de score doit être observée donc ils doivent la remplir. Mais le projet reste dans les souhaits pour l'avenir. Sensibilisation des arbitres à la tablette pour scorer ?

Evolution envisagée du règlement : faut-il favoriser le niveau ou la présence de tous les comités ?

Merci aux élus régionaux de dire au plus vite sur quelle action se déroulant à Voiron ils seront présents afin que les hébergements soient réservés.

11. Présentation de l'U19 édition 2020

Présentation par thématique afin de suivre l'avancée des travaux. Ce qui est présenté là est ce qui reste à faire, ce qui a été abordé lors du précédent CA non mentionné est réalisé.

- **Communication**

La billetterie licenciés a été lancée, celle du grand public ouvre le 17 février.

Reste à faire :

- Streaming : en attente du devis pour confirmer mais le prestataire de l'édition 2019 a confirmé sa présence
- Continuer à alimenter nos réseaux sociaux

- **Officiels Techniques (OT)**

- Bonne nouvelle : frais de déplacement des officiels français pris en charge par la FFBaD

Reste à faire :

- Envoyer les convocations aux arbitres

- **Logistique**

Reste à faire :

- Finir le plan d'aménagement de la salle et le planning d'installation de la salle
 - Solliciter le CREPS pour des salles si besoin
- Trouver une table de kiné (des idées ?)

- **Bénévoles**

Reste à faire :

- Créer le visuel des t-shirts

- Continuer à recruter des bénévoles (communication prévue encore cette semaine)

- **Partenariats et finances**

Reste à faire :

- Continuer le démarchage des prospects (jusqu'à début mars maximum)
- Signer les contrats et mettre en place la visibilité
- Rencontre d'entreprises via Cpro Bourgoin et RDV Crédit Mutuel

- **La restauration**

Reste à faire :

- Définir l'offre globale de la buvette (produits, prix,)
- Définir l'aménagement de l'espace buvette
- Louer le matériel nécessaire

- **Les transports**

Reste à faire :

- Faire le planning des navettes dès réception des plans de voyages (début avril)
- Trouver le meilleur partenaire possible pour la location des véhicules (offre de Rentacar en cours)

- **Le développement durable**

Reste à faire :

- Rédiger la demande de label EcoBad
- Mettre en place les actions prévues

- **Le sportif**

Reste à faire :

- Construire l'échéancier après les inscriptions

- **Médical**

Reste à faire :

- Trouver un médecin officiel (proposer au médecin de Beaumont de venir ?)
- Trouver une table de kiné électrique

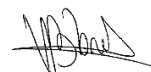
12. Questions diverses

Aucune

La séance se termine à 23h45



Le président
John PYM



La secrétaire générale
Valérie BLOND